

## COMPTE-RENDU

### Réunion du Bureau de la CLE SAGE BLV

*Jeudi 9 Juin 2011 à Saint-Barthélemy*

---

#### Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu du Bureau du 21 avril 2011
  2. Lancement de la mission d'accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE
  3. Choix du prestataire pour l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire
  4. Questions diverses
- 

#### Synthèse

- Le compte-rendu du Bureau du 21 avril 2011 est approuvé.
  - Le bureau d'étude ACTeon a présenté la méthodologie de l'étude d'accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE ainsi que les premiers éléments relatifs au futur site internet du SAGE.
  - Le bureau d'étude retenu pour l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe Bièvre Liers Valloire est le groupement ANTEA/SEPIA.
- 

#### 1 Approbation du compte-rendu du 21 avril 2011

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente les remarques formulées sur le compte-rendu du 21 avril :

- au point 4, il a été ajouté qu'un courrier devrait être transmis à l'EP SCOT RUG afin de leur demander d'associer la CLE à leurs travaux,
- au point 7, il faut indiquer qu'il était fait référence à l'arrêté préfectoral d'autorisation temporaire de prélèvement d'eau à usage agricole.

Le compte-rendu, intégrant les remarques, est approuvé à l'unanimité.

Il est mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr>.

#### 2 Lancement de la mission d'accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE

Maurice PELISSIER présente les deux représentants du bureau d'études ACTeon : Pierre Strosser, Directeur du bureau d'études et Yannick Arama, chef de projet de la mission d'accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE Bièvre Liers Valloire.

Pierre STOSSER et Yannick ARAMA présente la méthodologie de l'étude ainsi que les premières questions opérationnelles (cf. diaporama).

---

Salvatore SAN FILIPPO souhaite que les associations environnementales soient prises en compte en tant qu'acteurs lors des réunions de concertation.

Pierre STROSSER confirme que le choix des acteurs se fera sur un large panel et que les associations environnementales seront associées.

Jean-Paul NICOLET demande quelle méthode est prévue pour faire accepter la stratégie aux administrés.

Pierre STROSSER explique qu'un travail important sera réalisé pour associer les acteurs du territoire à l'élaboration de la stratégie du SAGE et qu'ACTeion pourra également aider la CLE à organiser sa communication auprès des habitants.

Yannick ARAMA ajoute que lors des auditions, il a paru opportun de proposer la réalisation d'un site internet afin de faciliter la communication du SAGE envers les élus.

Christel CONSTANTIN-BERTIN précise que ce site internet devra également être à destination des membres de la CLE.

Jean-Paul NICOLET ajoute qu'il sera peut-être nécessaire de faire évoluer ce site vers le grand public dans l'avenir. Il précise également que le Bureau de la CLE est aujourd'hui consulté pour établir les grandes lignes du site internet mais que ce sera ensuite la commission communication qui sera chargée de sa réalisation.

Yannick ARAMA propose des noms pour le futur site internet du SAGE.

Les membres du Bureau approuvent les deux noms de site proposés : [www.sageblv.fr](http://www.sageblv.fr) et [www.sage-bievre-liers-valloire.fr](http://www.sage-bievre-liers-valloire.fr).

Christel CONSTANTIN-BERTIN explique que Jean-Paul Nicolet avait proposé d'intégrer dans le site des actualités (actualités juridiques, actualités des acteurs du territoire...).

Claire MORAND demande qui alimentera le site.

Yannick ARAMA indique qu'ACTeion pourra intégrer les premiers éléments de présentation dans le site mais qu'ensuite ce sera à la cellule d'animation du SAGE de s'en charger. Il ajoute que pour les actualités juridiques, il y a la possibilité d'utiliser des flux RSS qui permettent une récupération automatique des informations d'un autre site.

Jean-Paul NICOLET précise que les actualités juridiques à intégrer seraient des actualités générales telles que la déclaration en mairie des forages domestiques ou la nouvelle réglementation au niveau de l'assainissement.

Claire MORAND propose d'ajouter une rubrique sur l'avancée du SAGE (niveau de la procédure, documents publiés...).

Salvatore SAN FILIPPO demande que les procédures de gestion concertée de l'eau limitrophes soient indiquées.

Yannick ARAMA demande s'il faut laisser la possibilité de laisser des commentaires.

Les membres du bureau ne sont pas favorables à cette proposition.

Jacques LIONET propose, pour le téléchargement des documents du SAGE, de faire un lien avec le site Gest'eau afin de ne pas augmenter l'espace de stockage du site du SAGE.

Yannick ARAMA demande quelles sont les craintes et les attentes des membres du bureau par rapport à la phase tendances, scénarios et stratégie.

Cécile LAVOISY craint que les nouvelles données acquises obligent à modifier l'état des lieux et que les résultats des études en cours ne puissent pas être pris en compte par le bureau d'études ACTeon.

Claire MORAND précise que l'étude de détermination des volumes maximums prélevables sera terminée en janvier 2012 et pourra donc être prise en compte dans cette phase.

Christel CONSTANTIN-BERTIN ajoute que le PAGD doit comprendre une synthèse de l'état des lieux qui doit être actualisée avec les dernières études réalisées.

Pierre STROSSER rappelle qu'un des grands enjeux de cette phase est la mobilisation des acteurs et qu'il sera important de ne pas oublier les élus autres que les membres de la CLE ainsi que le grand public. Il ajoute qu'il pourrait être intéressant d'associer également les porteurs locaux d'initiatives exemplaires et d'utiliser les manifestations existantes pour communiquer sur le SAGE (expositions itinérantes...).

Salvatore SAN FILIPO indique que la FRAPNA avait organisé avec le lycée de la Côte-Saint-André une manifestation lors de la journée mondiale de l'eau et que cette date pourrait être utilisée par la CLE pour communiquer.

Freddy MARTIN-ROSSET ajoute que la CCRV organise des sorties sur le terrain à destination des élus de la commission rivières qui sont très appréciées.

Jean-Paul NICOLET dit que le SIAPA participe tous les ans à la fête de la science.

Salvatore SAN FILIPPO demande de quelle manière le SAGE pourra s'articuler avec la trame verte et bleue.

Maurice PELISSIER propose que ce sujet soit abordé avec le bureau d'étude lors d'un entretien.

### **3 Choix du prestataire pour l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire**

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle les étapes de la procédure de consultation et présente les six bureaux d'étude ayant présenté une offre. Elle détaille la notation réalisée lors de la réunion d'analyse des offres qui place en tête la proposition du groupement ANTEA GROUP FRANCE et SEPIA CONSEIL (cf. diaporama).

Cécile LAVOISY demande que la durée de l'étude soit clarifiée.

Salvatore SAN FILIPPO précise qu'ANTEA avait indiqué dans sa proposition qu'il ne commencerait l'étude que lorsqu'une convention de récupération de données aurait été signée entre le maître d'ouvrage et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Jacques LIONET indique qu'il faudrait prendre contact rapidement avec Bernard Piot et Christel Lamat de l'ARS Isère.

Claire MORAND ajoute qu'il faudra également contacter Michel Esmenjaud de l'ARS Drôme.

➤ **Le Bureau d'étude retenu pour l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire est le groupement ANTEA GROUP France et SEPIA Conseil.**

## 4 Questions diverses

### Renouvellement de la CLE

Freddy MARTIN-ROSSET demande où en est la procédure de renouvellement de la CLE.

Maurice PELISSIER indique que tous les représentants ont été désignés mais que le sous-préfet réfléchit à demande de la FRAPNA d'avoir un représentant pour chaque département.

Jacques LIONET explique que d'autres éléments ont pu retarder la prise de l'arrêté et notamment la nomination des conseillers généraux suite aux élections cantonales.

### Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) en Isère

Jean-Louis GUERRY lit un extrait du SDCI en Isère qui propose de créer une structure unique de gestion des rivières sur le périmètre du SAGE Bièvre Liers Valloire et demande l'avis des membres de la CLE.

Jacques LIONET précise que, pour la réalisation du SDCI, le Préfet a mandaté la DDT pour travailler sur les compétences eau potable, assainissement et milieux aquatiques et plus généralement sur l'échelle la plus appropriée pour faciliter la mise en œuvre du SDAGE. Il ajoute que la DDT de l'Isère a proposé un regroupement de toutes les communes de l'Isère situées sur le SAGE dans une structure ayant une compétence plus large que l'hydraulique et notamment la compétence pour porter un contrat de rivière. Il ajoute que les élus pourraient aller plus loin en regroupant toutes les communes de l'Isère et de la Drôme situées sur le bassin versant.

Freddy MARTIN-ROSSET indique que, sur la Drôme, la compétence rivière est uniquement portée par la CCRV.

Maurice PELISSIER demande si il serait envisageable de créer un EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin).

Jacques LIONET répond qu'il serait en premier lieu possible de créer un syndicat mixte qui porterait les actions sur les cours d'eau.

Maurice PELISSIER indique que toutes les actions réalisées sur l'Isère peuvent avoir des conséquences sur la Drôme et qu'il est donc indispensable que les deux départements collaborent.

Freddy MARTIN-ROSSET ajoute que la mise en place d'un contrat de rivière permettrait d'avoir des financements complémentaires sur certains projets.

La séance est levée à 18h45.

## 6 Dates des prochaines réunions

Atelier d'acteurs	Mardi 27 septembre 2011 14h – 18h
BUREAU	Jeudi 03 novembre 2011 16h – 18h

---

M. Maurice PELISSIER,  
Président de la Commission Locale de l'Eau

## Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
PELISSIER Maurice	Président de la CLE
BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
GUERRY Jean-Louis	Syndicat du Lambroz et des Gouttes
LIONET Jacques	MISE Isère - DDT
MARTIN-ROSSET Freddy	CC Rhône-Valloire
MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
MORAND Claire	Agence de l'Eau RM&C
NICOLET Jean-Paul	Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon (SIAPA)
PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA
LAVOISY Cécile	Conseil Général de l'Isère
STROSSER Pierre	Bureau d'étude ACTeon
ARAMA Yannick	Bureau d'étude ACTeon
CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire
BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
BARBIER Jean-Pierre	CC Pays de Bièvre Liers
LOUIS Mathias	Région Rhône-Alpes
MARILLAT Robert	Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire
MIGNOT Philippe	Conseil Régional
NUCCI Christian	Conseil Général de l'Isère

Etaient absents :

Nom Prénom	Organisme
FERMOND Lisiane	MISE Drôme - DDT
GABILLON Michel	CCI Nord Isère
LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
LOZANO Robert	Communauté de Communes Bièvre Est